

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT**

N° 25 / 12

SEANCE DU 24 MARS 2025

Nombre de Membres

En Exercice : 14
Présents pour le vote :
12
Procuration : 1
Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Denis MOSSAZ, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 10 mars 2025

Membres présents à la séance : Mmes MM. ANDRE Bérengère, BALSEM Lydie, BILLET Benoît, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FILLOD Claude, FOU CART Bernard, LECOQ Frédéric, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie.,

Absents ou excusés : ARTERO Véronique, VERDET Patricia (pouvoir à Pascale BOSSON),

Secrétaire : Bernard FOU CART

Objet : Affectation du résultat 2024 du budget principal de la commune

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Compte administratif et le Compte de gestion de l'exercice 2024 et les résultats de clôture de l'exercice,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

⇒ **DECIDE** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la commune de l'exercice 2024 à la couverture du besoin de financement pour un montant de 2 141 299,10 € (Titre au compte 1068).

⇒ **DIT** que le reliquat soit 1 055 779,41 € sera inscrit en report de la section de fonctionnement,

R002	Excédent de fonctionnement reporté	1 055 779,41 €
------	------------------------------------	----------------

⇒ **DIT** que le résultat de la section d'investissement soit – 632 330,16 € sera inscrit en report de la section de fonctionnement

D001	Déficit d'investissement reporté	632 330,16 €
------	----------------------------------	--------------

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le secrétaire



Bernard FOU CART

Le Maire,



Denis MOSSAZ